



CORRESPONDANCE DE LA VOIX DE L'ENFANT

2^{ème} Trimestre 2008

E D I T O R I A L

SOMMAIRE

Edito.....p. 1 à 2

Comptes 2007 / Bureau et Conseil d'Administration.....p. 3

Rencontre annuelle et Assemblée Générale.....p. 4 à 5

Actualités.....p. 5 à 6

Comité de suivi, Atelier du numérique et Comité de suivi protection de l'enfance sur Internet, Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, Comité de Pilotage SFR, Déménagement, Colloque Mineurs Isolés, Accompagnement de deux jeunes en grande difficulté, Groupe de Travail "Prévention", Extranet, Eco-Emballages

Actualités juridiques.....p. 7 à 8

Commission Juridique, Rencontre au Parquet des Mineurs, Commissaire aux Droits de l'Homme, Réunion GADAEV, Procès Fourniret - Olivier

Actualités européennes.....p. 9

Programme Train Together, Programme Leonardo

Actualités internationales.....p. 9

Comité de Pilotage E.Leclerc, Mission en Inde et au Sri Lanka

Manifestations.....p. 10

Infos Membres.....p. 11

Infos Partenaires.....p. 12

Rédactrice en chef :

Martine Brousse

Rédaction et Maquette :

Clémentine Colas

RAPPORT MORAL 2007

Pour la cinquième année consécutive, j'ai l'honneur de soumettre mon rapport moral à l'Assemblée Générale de la Voix De l'Enfant. Pour moi, c'est avant tout le plaisir de vous retrouver et c'est l'occasion de remercier pour leur formidable travail, notre Directrice et chacun des membres de l'équipe du Siège ; c'est aussi l'occasion de remercier nos partenaires pour leur confiance et leur fidèle soutien, les membres du Bureau pour leur collaboration précieuse et tout le Conseil d'Administration pour son soutien indéfectible.

Mon premier Rapport Moral en 2003, mettait l'accent sur la croissance de notre association et l'impact de celle-ci sur son équilibre interne ; Claude AIGUEVIVES avait démissionné en invoquant des désaccords avec notre Directrice. Je ne partageais pas son analyse sur la nature de ces difficultés et j'acceptais de lui succéder. Je dégageais deux axes pour 2004, l'action fédérative et un « coup de main » à donner aux parents et aux éducateurs.

Dans mon Rapport sur l'Exercice 2004, je faisais une auto-évaluation positive au regard des objectifs atteints, en parfaite conformité avec ceux de l'article 1 de nos statuts. Nous avons réfléchi ensemble sur le droit à l'enfance, la famille, l'accompagnement au retour, la socialisation, l'adoption homoparentale. Les engagements proposés pour 2005 touchaient à la préservation du temps de l'enfance, l'amélioration du recueil de la parole des enfants victimes, la poursuite de l'action autour de la plate-forme Séisme Asie Enfants et en faveur des "enfants de nulle part", mais j'ignorais alors que cette année 2005 allait être perturbée par un contrôle de l'IGAS. Dans mon rapport moral 2005, je stigmatisais ce contrôle, tout en démontrant que malgré cette ingérence, nos engagements avaient été tenus et notre cohésion préservée.

A propos de cette inspection, je dois aujourd'hui vous rendre compte du dernier contrôle de la Commission des suites reçu en juillet 2007. Un certain nombre de questions nous avait été posées sur notre mise en conformité avec la loi de 1991, sur la déclaration d'appel à la générosité publique, sur l'enregistrement des fonds dédiés, sur quelques améliorations recommandées en matière de comptabilité, de transparence, de communication du projet associatif. Nous avons répondu très correctement à toutes ces questions et, même si je sais qu'un nouveau contrôle est toujours possible, je considère que cette épreuve, épuisante pour le Siège, nous a conforté et "labellisé".

Enfin, mon dernier rapport a porté sur l'exceptionnelle année 2006, l'année anniversaire, avec son concert de la fête de la musique, son colloque sur le commerce éthique, la poursuite du programme post-tsunami et le lancement du programme européen Agis. J'insistais alors sur le rôle pédagogique de nos actions, sur leur démultiplication par la communication si bien menée par la jeune équipe du Siège.

La Voix De l'Enfant

B.P 301 - 75464 Paris Cedex 10

Tel : 01 40 22 04 22 Fax : 01 40 22 02 90

CCP 15 301 75 P Paris

info@lavoixdelenfant.org

www.lavoixdelenfant.org

Permanence juridique téléphonique le mercredi de 14h30 à 18 h : 01 40 22 03 05

Assistance Fugue : N° Client SFR 8649 ou n° long 0800 97 8649

Dons en ligne www.lavoixdelenfant.org

J'en viens à l'année 2007, objet d'un éloquent rapport d'activités qui va vous être soumis. Cette année a été perturbée par le contexte politique qui a ralenti les travaux et engagements pris par les pouvoirs publics et les services administratifs. La Voix De l'Enfant a néanmoins poursuivi, sans relâche, ses activités, sans se démobiliser devant l'absence d'interlocuteurs. Elle a organisé le 1er séminaire des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, la conférence finale du programme Agis et poursuivi les actions en cours. 2007 a aussi été marquée par une action inédite à l'initiative de Carole Bouquet, notre porte-parole : donner un logement décent aux familles et leurs enfants victimes des "marchands de sommeil".

Comme les années précédentes, 2007 a été l'occasion pour la Voix De l'Enfant de renforcer ses actions fédératives, son soutien aux associations membres par le cofinancement, par des échanges d'expérience et le partage de bonnes pratiques.

L'équipe du Siège, qui a été renforcée par l'arrivée d'une chargée de communication, a souhaité tout au long de l'année enrichir les échanges entre les associations membres et le terrain. L'actualisation régulière du site de la Voix De l'Enfant pour valoriser les actions engagées par ses associations membres, les compte rendus des prises de position pour que tout enfant, quel qu'il soit et où qu'il soit, ait droit au respect et à la protection de son intégrité physique et morale, la création d'extranet et d'intranet, la parution régulière du Flash Info et de la Correspondance, l'information adressée aux médias, sont des moyens que s'est donné l'équipe pour informer et communiquer.

Le Bureau s'est réuni environ toutes les 6 semaines et le Conseil d'Administration au moins tous les trimestres. La participation des administrateurs aux commissions, aux comités de pilotage ou autres activités apporte, à l'équipe du Siège, réactivité et souplesse ainsi que l'assurance de répondre aux objectifs fixés par l'Assemblée Générale, et aux attentes des associations membres et aux partenaires de la Voix de l'Enfant pour le respect du droit à l'enfance. Je peux dire qu'en 2007, la Voix De l'Enfant a utilisé l'ensemble des moyens d'action suggérés par l'article 2 de ses Statuts et nous pouvons nous en féliciter.

Pour 2008, les orientations retenues par le Conseil d'Administration du 11 mars dernier concernent une campagne pour l'établissement de l'état civil de tous les enfants du monde, la poursuite du projet de salles d'audition protégée au Tribunal et de l'ouverture d'Unités d'Accueil en milieu hospitalier, la responsabilité des programmes européens de formation "Train together – Former Ensemble" et Leonardo Da Vinci "Les enfants dans la rue" ainsi que la préparation de l'anniversaire des 20 ans de la Convention des Droits de l'Enfant pour 2009.

Je voudrais enfin évoquer, dans la configuration actuelle du pouvoir politique, la difficulté à rester, comme le prévoient nos Statuts (article 1) "hors de toute considération politique". La question s'est posée, au sein du Bureau, à propos d'un communiqué de presse de la Voix De l'Enfant, déplorant l'absence d'un Ministère ou d'un Secrétariat d'Etat à la Famille. La question s'est reposée à propos des centres de rétention de sûreté et surtout de la remise en cause de l'Ordonnance de 1945. Je rappelle que nos Statuts (art 2) prévoient comme moyens d'action "la sensibilisation et l'interpellation de l'opinion publique au travers des médias" et que le Bureau a délégué au Conseil d'Administration pour engager avec son Président la Voix De l'Enfant. Dans ce contexte, j'ai pu mesurer l'importance de la relation établie entre le Président et la Directrice : cette relation doit être basée sur une réelle confiance et un respect mutuel pour permettre une vraie communication entre les deux. Je peux vous certifier que c'est le cas entre notre Directrice, Martine Brousse, et moi-même. Je sais que de nombreuses associations, dont la Voix De l'Enfant dans le passé, ont été confrontées à ce type de problème et ont failli ne pas y survivre. C'est le problème du champ respectif des deux fonctions et de la clarté des délégations, sachant, qu'en fait, la première instance dotée de pouvoir, c'est l'Assemblée Générale et l'instance dirigeante, le Conseil d'Administration. Les deux écueils à éviter sont "le Président-PDG" et le "Président-fantôme", et réciproquement pour la Direction. Pour notre association, je vous renvoie à l'article 9 des Statuts sur la fonction du Président dans les actes de la vie civile et les dépenses et sur les délégations qu'il peut donner, précisées à l'article 10a du Règlement Intérieur. L'article 10g de ce même règlement fixe le mandat du Directeur. Le Bureau vient d'ailleurs de faire la liste des diverses fonctions assumées par notre Directrice dans le but d'établir un profil de poste d'adjoint.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier à nouveau pour la confiance que vous me témoignez, grâce à laquelle j'aurai bientôt accompli un quinquennat à la présidence de notre association.

Bernard CORDIER
Président de la Voix De l'Enfant



RESSOURCES

Montants en euros

RESSOURCES INSTITUTIONNELLES

Ministère de la Justice	11 500
CPAM	2 600
Conseil Régional d'Ile de France	35 489
Direction des Affaires Sociales	5 000
Union Européenne AGIS	40 440
Subventions autres	11 520
Fonds International	2 960
Total Ressources Institutionnelles	109 509

RESSOURCES PROPRES

Cotisations adhérents VDE	7 810
Dons Particuliers	29 327
Dons Entreprises	393 103
Dons SFR (avec appels téléphoniques)	79 722
Dons SFR (recyclage)	300 000
Dons associations	4 323
Dons manifestations	11 780
Prestations	810
Dons en ligne	12 757
Dons American Express	1440

Total Ressources propres	841 072
---------------------------------	----------------

AUTRES RESSOURCES

Produits de gestion courante	-
Produits financiers	2 597
Produits exceptionnels	16 064
Indemnités Tribunaux	1 981
Total autres ressources	20 642
Total des ressources de l'exercice	971 222

FONDS DEDIES AU 31/12/2006

Activités Fédératives	82 075
Action France	531 738
Action Internationale	980 246
Action Europe	33 986

Total des fonds dédiés au 31/12/2006	1 628 045
---	------------------

Résultat de l'exercice	78 626
-------------------------------	---------------

TOTAL DES RESSOURCES	2 677 893
-----------------------------	------------------

CHARGES

Montants en euros

CHARGES COURANTES & ACTIONS

Activités Fédératives	101 656
Action France	298 043
Action Internationale	1 006 383
Action Europe	134 075

Total Charges courantes et actions	1 540 157
---	------------------

CHARGES DE PERSONNEL

Activités Fédératives	75 745
Action France	80 960
Action Internationale	72 439
Action Europe	51 724

Total Charges de personnel	280 868
-----------------------------------	----------------

Activités Féd - autres charges de gestion	403
Activités Féd - charges financières	1
Actions France - charges financières	
Activités Féd - charges exceptionnelles	25
Action internationale - Amortissements	5 350
Activités Féd - Amortissements	4041
Action Intl -charges Séisme Asie Leclerc	-

Total autres charges	9 820
-----------------------------	--------------

TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	1 830 845
--	------------------

FONDS DEDIES AU 31/12/2006

Activités Fédératives	572 900
Action France	263 828
Action Internationale	10 320

Total des fonds dédiés au 31/12/2006	847 048
---	----------------

TOTAL DES CHARGES	2 677 893
--------------------------	------------------

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA VOIX DE L'ENFANT

Administrateurs membres du Bureau

Président

Bernard CORDIER (Psychiatre Hôpital Foch)

Vice-Présidents

Hervé THEAUDIERE (Les Enfants de Noé)

Françoise FOUQUET DORR (Magistrat)

Secrétaire Général

Adrian MICHALOUX (Solidarité Enfance Roumanie)

Secrétaire Adjointe

Régine TESSIER (SOS Enfance en Danger)

Trésorier Général

Pierre JABLON (Un Enfant Par La Main)

Trésorier Adjoint

Alfred BLANCHET (SOS Enfants)

Porte-Parole

Carole BOUQUET (Comédienne & Actrice)

Administrateurs

Georges BANGEMANN

Claire BOUGARAN (*Dessine Moi Un Mouton*)

Virginie DHELLEMMES (*BICE*)

Pierre DUTERTE (*Parcours d'Exil*)

Abdel Ilah EL HAIRY (*Association Marocaine Ifoulki*)

Jean-Louis GALLO (*Maison de Sagesse*)

Jean-Pierre KLEIN (*Enfants du Monde*)

Philippe MAGNIER (*Krousar Thmey*)

Lucile MALLET (*Enfants d'Ici et d'Ailleurs*)

Christelle NICOLO-LASZCZAK (*Parole et Justice*)

Evariste ONANA (*Mani Football Forever*)

Catherine PRADE

Michèle RONNAT (*Main dans la Main*)

Tania SFEIR (*Un Enfant, Une Promesse*)

Les 11 et 12 avril derniers, les associations membres se sont retrouvées à l'occasion de la Rencontre Annuelle qui précédait l'Assemblée Générale de la Voix De l'Enfant.

Les deux thèmes de réflexion retenus pour cette réunion portaient, d'une part sur "l'humanitaire aujourd'hui ? Pour qui ? Pour quoi ?" et d'autre part sur la thématique de l'établissement de l'état civil considéré par la Voix De l'Enfant comme "un des remparts contre l'exploitation des enfants".



Après un rappel par le Président Bernard Cordier de l'intérêt et de la richesse de ces journées d'échanges, Hervé Théaudière, Vice-Président de la Voix De l'Enfant, a lancé et animé les débats.

Qu'est ce que l'humanitaire aujourd'hui ? Pour qui ? Pour quoi ?

La réflexion sur ce thème a amené chacun à exprimer sa façon de percevoir la notion de l'humanitaire aujourd'hui et de s'essayer, lors des échanges, à projeter dans l'avenir ce que serait ou devrait-être l'humanitaire demain. Le mot "humanitaire" est souvent employé pour tout, les Restos du Cœur et autres associations d'aide aux plus démunis, mais pour les associations il ressort que la notion d' "humanitaire" est liée à l'urgence, à l'engagement pour les autres, à l'humain, à l'écoute, à la souffrance, au service de l'autre, à l'aide aux enfants. Des témoignages forts ont porté le débat sur les valeurs humanitaires et la nécessité d'impliquer notre sens humain aux actions soutenues sur le terrain. Des recommandations ont été dégagées et présentées à l'ensemble des membres. Ainsi, la Voix De l'Enfant et ses associations ont tenu à rappeler, notamment, qu'il ne fallait en aucun cas que "l'action humanitaire" soit interprétée par les populations locales comme le résultat de valeurs occidentales qui leur étaient imposées. Que l'action humanitaire devait met-

tre en valeur leurs pratiques en soutenant des actions de proximité à dimension humaine. Il a été également souligné qu'il n'était pas rare que les partenaires financiers considèrent plus porteur de débloquer des fonds pour répondre à "une situation humanitaire d'urgence" que d'évoquer des préoccupations liées au développement. Certains membres ont relevé que l'utilisation inadaptée de ce mot pouvait "polluer" l'objet même des programmes et les objectifs à atteindre.

L'état civil- Rempart contre toutes les formes d'exploitation

Plusieurs associations membres ont établi le douloureux constat que l'un des problèmes majeurs qui touchait les populations, était l'absence d'enregistrement des naissances et donc de l'établissement d'un état civil pour chaque enfant. Sans état civil, ces enfants deviennent des proies faciles pour les trafiquants et donc les premières victimes pour toutes les formes d'exploitation.

L'enregistrement à l'état civil est une preuve permanente et officielle de l'existence d'un enfant. Il est une garantie pour sa protection.

Face à l'incapacité des instances internationales de mettre en place une politique établissant à chacun un état civil, un des premiers articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Voix De l'Enfant qui soutient, depuis plus de 5 années une dizaine de programmes d'état civil, souhaite développer ces derniers sur le modèle de ceux précédemment réalisés ou en cours.



Dans un souci de pérenniser cette démarche, la Voix De l'Enfant a insisté sur la nécessité, non seulement de sensibiliser les enfants ainsi que leurs familles, mais également sur celle de travailler avec les partenaires locaux et les autorités locales.

Pour clôturer les travaux et réflexions de ces deux journées, les participants

ont eu l'immense plaisir d'accueillir et d'entendre Stéphane Hessel, ancien ambassadeur aux Nations Unies mais surtout et avant tout, grand humaniste qui a participé, auprès de René Cassin, à l'écriture de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

" ...J'ai 90 ans et j'ai vu le monde changer en s'ouvrant à une action commune de tous ses citoyens où qu'ils soient pour faire face à des problèmes qui sont apparus comme de plus en plus décisifs pour le maintien d'une humanité humaine. J'ai fait, comme beaucoup, la deuxième guerre mondiale et c'est à son issue que pour la première fois se sont créées, sur le plan international et mondial, des institutions qui ont commencé à mettre l'idée de l'humanitaire en avant. Pourquoi ? parce que jusque là les grands conflits armés se passaient entre armées, entre soldats avec très peu d'effets sur les populations civiles [...] Depuis la deuxième guerre mondiale et aujourd'hui c'est ce qu'il y a de plus préoccupant, tous les conflits, internationaux ou internes, ont surtout pour victimes les civils et quand je dis civils, je dis femmes et enfants [...] Le droit humanitaire est malheureusement violé dans beaucoup de pays.

[...] Pourtant, ce droit humanitaire engage la responsabilité de l'ensemble des signataires des textes et par conséquent, quand quelque chose se passe dans le monde qui nous scandalise sur le plan humain et sur le plan humanitaire, nous avons une obligation de ne pas rester indifférents et de dire qu'il y a une violation et qu'il faut agir pour que ces violations cessent. [...] Il y a de quoi développer son sens de l'humanitaire et de l'humain qui ne peut pas être confiné sur un petit créneau étroit : quelqu'un a besoin des soins immédiats, j'essaie de le lui apporter; non, s'il a besoin de soins immédiats c'est qu'il est dans une situation qui implique une autre situation et ce qui veut dire que globalement il y a des choses qui ne marchent pas comme elles devraient. Là, nous pouvons impliquer autant que possible chacun d'entre nous et notre sens de l'humain qui est forcément un sens général de ce qui concoure ou qui bloque le développement d'une société, d'une personne et plus particulièrement d'un enfant".

Cérémonie de remise des insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite

Après avoir retracé le parcours de la Directrice de la Voix De l'Enfant, Martine Brousse, d'éducatrice à Meaux, aux camps de réfugiés au Cambodge en passant par la Pologne en état de siège, par Madagascar et la Bosnie en guerre, les Permanences et Unités d'Accueil avec Carole Bouquet, et tant d'autres choses, Hervé Théaudière, Vice Président de la Voix De l'Enfant lui a remis "en toute amitié" les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite, apportés par Benjamin.

«Je crois que ce qui est tout à fait remarquable dans la trajectoire de Martine, c'est ce croisement permanent entre le militantisme et le professionnalisme et je crois que c'est pour cela que sa parole pèse aujourd'hui et qu'elle sait entraîner aussi bien la conviction chez des chefs d'entreprises que chez des politiques, que chez les associatifs.[...] L'idée de Martine, outre le plaisir qu'elle me fait en me demandant de lui remettre cette décoration, c'est la reconnaissance à la fois au niveau de notre collectivité nationale et au niveau de la communauté des associations puisque nous faisons cela au sein de la Voix De l'Enfant».

C'est donc naturellement qu'Hervé Théaudière a laissé la parole à Bernard Cordier, Président de la Voix De l'Enfant :

«Quelle superbe idée que d'avoir choisi que cette distinction te soit remise ici [...] aux Journées Annuelles de la Voix De l'Enfant ; Cela donne une vraie résonance à tes mérites, l'honneur qui t'est fait est partagé par tous, et c'est tellement mieux qu'au Ministère du Logement ! [...]. Ta voix porte ; elle porte celle des enfants ; celle des associations que tu as réunies ; elle porte des valeurs fondamentales et fondatrices, tu fais partie de ceux qui ont fondé la Voix De l'Enfant. Ta voix bouscule le consensus mou, elle dérange et au risque de déplaire, elle s'expose pour la cause des enfants. Et ta voix, chère Martine, ce n'est pas cette décoration qui la fera taire ! Ta voix est trop sincère pour servir une carrière politique, n'ayant d'autre parti que celui de l'enfant. [...] Enfin, à titre personnel, je me réjouis du fond du coeur, car tu mérites amplement cette reconnaissance qui est aussi une reconnaissance de l'enfance».

Le Président, Bernard Cordier a invité Stéphane Hessel, à prendre la parole : «Chère Martine, permets-moi d'ajouter mes compliments, je suis évidemment un peu jaloux parce que j'ai été ton parrain au début [...] mais moi ce que je voudrais dire, c'est que nous avons besoin de toi, besoin de ton énergie, besoin de ta capacité à dire NON quand il faut dire NON, à dire c'est ça qu'il faut faire quand il faut le dire, cette capacité tu l'exerces sous l'ombre tutélaire, magnifique, de notre ami Bernard, [...] et cela me fait très plaisir que tu m'aies permis d'assister à la cérémonie d'élévation au rang d'Officier du Mérite».



Hervé Théaudière, Bernard Cordier,
Stéphane Hessel, Martine Brousse

Pour conclure cette émouvante cérémonie, Martine Brousse a remercié chacune et chacun, en particulier Benjamin son fils, et partagé avec tous le chemin qu'elle a parcouru et qui fut jalonné de rencontres d'enfants, d'hommes et de femmes qui ont marqué sa vie : «...Je n'ai pas le sentiment d'avoir fait ou de faire des choses extraordinaires. Ce que je fais, je le fais de mon mieux parce que j'aime et je crois en ce que je fais et que ce travail, et ces actions je les porte et les partage avec d'autres, avec vous... Nous sommes là car nous partageons quelque chose de commun pour les enfants d'ici et d'ailleurs et c'est le sens que je donne à cette reconnaissance. Ce que je fais s'inscrit dans une démarche et une action collective. C'est avec vous que j'essaie chaque jour de porter la Voix De l'Enfant, la voix des enfants en construisant davantage de ponts et en essayant de faire tomber les murs... Si cette récompense m'est remise ici, avec vous, dans le cadre de la Voix De l'Enfant, c'est parce qu'elle vous revient aussi... Notre combat, nos démarches sont souvent révolutionnaires mais comme l'a écrit Saint Just "La révolution s'arrête à la perfection du bonheur". Or, le bonheur pour les enfants, quels qu'ils soient où qu'ils soient, est encore loin ; aussi je demande à chacune et chacun de poursuivre, de dessiner et de construire ensemble ce chemin du bonheur pour tous les enfants».



INTERNET SANS CRAINTÉ

Programme national de sensibilisation
aux enjeux et risques de l'Internet



Comité de Suivi

La Voix De l'Enfant a participé à la réunion du Comité de Suivi Internet sans crainte, AFA Point de Contact, le 27 juin au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, organisée pour présenter le programme Confiance, ses axes principaux, son plan d'action et de sensibilisation. Le programme Internet Sans Crainte, d'une durée de 13 mois, a démarré le 1^{er} juin. Il a comme objectif de sensibiliser les enfants et les ados, leurs familles, aux dangers de l'Internet. Avec la collaboration de la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) et de la société Tralalère (pour la sensibilisation), il est prévu la constitution d'une "Help Line" d'information d'aide aux familles (adultes et jeunes) mise en place et suivie par l'association Enfance.

Atelier du numérique et Comité de Suivi protection de l'enfance sur Internet

La Voix De l'Enfant a été invitée à participer, le 12 juin, à l'Atelier du numérique présidé par Madame Nadine Morano, Secrétaire d'Etat à la Famille. Cette dernière a rappelé l'engagement du Ministère dans la protection de l'enfance sur Internet et présenté les trois grands axes de son combat :

- L'aboutissement à la mise en place du blocage des sites pédopornographiques.
- L'amplification et la coordination de la sensibilisation des familles à travers le lancement d'une grande campagne nationale audiovisuelle sur les dangers de l'Internet pour les enfants et les jeunes (pédopornographie, addiction, cyberchantage, happy slapping, marketing agressif, etc.).
- Une meilleure performance des logiciels de contrôle parental. La Ministre a souligné que l'appel à la responsabilité des parents doit être accompagné par une prise de conscience de l'ensemble des acteurs : pouvoirs publics, professionnels de l'Internet, associations familiales et de protection de l'enfant.



Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires

La loi du 17 juin 1998 a 10 ans. Quel bilan pouvons-nous faire ? Quelques lignes ne suffiraient pas. Aussi, lors de notre prochaine Correspondance nous publierons avec le Président, le Docteur Bernard Cordier, un article étayé. Il n'en reste pas moins que, d'ores et déjà, nous pouvons souligner l'insuffisance criante des moyens tant humains que financiers et de ce fait, la non application, dans bien des domaines, de cette loi.

Pour tenter de pallier aux carences, la Voix De l'Enfant poursuit, inlassablement, ses efforts pour démultiplier et soutenir l'ouverture, sur l'ensemble du territoire, de Permanences et d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitements.

Au cours des derniers mois, la Voix De l'Enfant a pris une part active dans la création de nouvelles Permanences et Unités d'Accueil. Elle a participé, entre autres, aux réunions préparatoires à Rochefort, à Metz ainsi qu'à Guéret et à Limoges avec son partenaire Eovi Mutuelle Creusoise et Mutuelle du Limousin. Elle a présenté aux professionnels le travail réalisé au sein des Permanences et des Unités d'Accueil et répondu aux interrogations. Elle a rencontré les équipes de Garches, de Versailles et de l'Unité d'Accueil Pédiatrique de Martigues. Une dizaine de projets est en cours, dans la région Picardie : Amiens, Beauvais, Laon, Compiègne et autres, à Dieppe, la Roche-sur-Yon et les Sables d'Olonne, Quimper et autres juridictions.

Au cours de ce trimestre, la Voix De l'Enfant a également participé aux Comités de Pilotage, notamment celui de l'Unité d'Accueil Mineurs Victimes (A.M.I.V) de Creil. En l'espace de six mois, il y a eu plus de 80 auditions. La forte demande des Officiers de Police Judiciaire donne tout son sens au projet de la Région Picardie qui se fera en partenariat avec l'Association d'Enquête et de Médiation et la Fondation pour

l'Enfance.

Soucieuse que le mineur présumé victime soit protégé et accompagné tout au long de la procédure, la Voix De l'Enfant présentait, en septembre dernier lors du Séminaire qu'elle organisait et animait au Conseil Economique et Social, son projet de doter le Tribunal de Grande Instance d'Angers d'une "salle d'audition protégée" pour, en particulier, les mineurs victimes de violences sexuelles. Aujourd'hui, c'est chose faite. Les travaux sont terminés. Un équipement audiovisuel professionnel a été installé dans un Cabinet de Juge d'Instruction et relié à une petite salle d'où l'enfant, en présence de son avocat, pourra être entendu. Ainsi, il ne sera plus confronté directement à son présumé agresseur mais pourra répondre aux questions du magistrat et de la défense via une caméra et un écran. L'entretien sera enregistré et sera joint à l'instruction.

De la même façon, l'enfant, sauf s'il le demande, ne devrait plus être amené à témoigner à la barre lors du procès. La salle d'Audience Correctionnelle a aussi été équipée. A travers ce nouveau dispositif, la Voix De l'Enfant espère soulager les enfants des traumatismes vécus et améliorer les conditions de recueil de leur parole jusqu'au procès.

Comité de Pilotage SFR

Le 17 avril, le Comité de Pilotage de la Voix De l'Enfant / SFR s'est réuni pour faire un point sur les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en cours d'ouverture (Rochefort, Guéret), sur les projets 2008/09 (Limoges, La Réunion, la Guadeloupe, Garches, la Martinique, Martigues) ainsi que sur les travaux de la 1^{ère} salle d'audition protégée au Tribunal de Grande Instance d'Angers grâce au soutien financier de SFR et son opération de recyclage de mobiles usagés.

Déménagement

La Voix De l'Enfant a agrandi ses bureaux mais réside toujours à la même adresse. Elle est juste montée d'un étage. L'adresse postale, le téléphone, le fax et les adresses courriels restent inchangés.

Colloque Mineurs Etrangers Isolés

Désireuse de partager l'expérience des différents acteurs en charge de l'accompagnement des mineurs isolés étrangers, la Voix De l'Enfant a participé au colloque "les mineurs étrangers isolés, vers une harmonisation des pratiques dans l'intérêt supérieur de l'enfant" organisé par l'institution de la Défenseure des Enfants.

Ce Colloque d'une grande qualité n'a malheureusement pas permis d'engager un débat, les tables rondes étant nombreuses et denses. Cependant, il ressort que la situation des mineurs isolés étrangers demeure très préoccupante et qu'il y a urgence d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge de ces derniers conformément à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, instrument juridique international que la France a ratifiée en août 1990.

Plusieurs associations membres de la Voix De l'Enfant prennent en charge des jeunes mineurs étrangers isolés dans le cadre de leurs programmes : foyer d'accueil, prise en charge thérapeutique et psychologique, formation professionnelle.

Dernièrement, la Voix De l'Enfant a été directement confrontée à cette question, sur un sujet délicat : l'accueil et l'accompagnement de jeunes footballeurs africains victimes de trafic organisé par de faux agents. Elle a été amenée à prendre en charge un de ces jeunes, de faire un signalement auprès du Parquet des Mineurs, de l'accompagner à la Brigade de Protection des Mineurs puis le lendemain à l'Unité Médico-Légale et à renouveler les démarches auprès des autorités judiciaires pour le faire protéger. Ce qui a été obtenu après plus de huit jours de mobilisation.

Des actions s'organisent à la Voix De l'Enfant pour lutter contre ces nouvelles formes d'esclavage moderne.

Une bonne nouvelle, un des jeunes, 16 ans, blessé, renvoyé dans la rue par son Centre de formation de football, a été, sur Ordonnance de Placement du Juge pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Il vient d'être reçu à son Brevet Elémentaire.



Accompagnement de deux jeunes en grande difficulté

En juin, la Voix De l'Enfant a accompagné 2 jeunes devant les autorités afin de leur assurer une protection : la première, une adolescente qui avait quitté son domicile depuis plusieurs jours, suite aux violences de son père, a pu être réconfortée et préparée à rencontrer les inspecteurs de la Brigade de Protection des Mineurs et le Juge en charge des Mineurs au Tribunal de Paris.

Pour le second, après plusieurs rencontres avec l'équipe de la Voix De l'Enfant, mis en confiance, ce mineur isolé étranger a accepté de se faire connaître des autorités policières et judiciaires, de subir des tests pour la vérification de son âge et enfin d'entrer dans le système de protection de l'enfance. Tous deux sont aujourd'hui protégés et bénéficiaires d'un accompagnement psychologique, éducatif et judiciaire.

Groupe de travail "Prévention"

Le 13 juin dernier, une dizaine d'associations membres de la Voix De l'Enfant ont participé à la première réunion du Groupe de travail "Prévention", réuni sur proposition des associations lors de la Rencontre Annuelle en avril dernier.

Chacune a présenté les actions de prévention qu'elle mène. Toutes ont pu constater qu'à leur façon, elles participaient à la prévention des violences sous différentes formes : sensibilisation au risque de maltraitance auprès des enfants de l'école maternelle jusqu'au lycée et auprès de professionnels ; médiation familiale ; soins des personnes victimes ; accompagnement de jeunes. Les participants ont évoqué les difficultés rencontrées avec certaines institutions pour intervenir dans les établissements scolaires. Parmi les questions qui seront reprises lors de la prochaine réunion, celle de la professionnalisation et de la rémunération des intervenants de la prévention a été abordée.

Toutefois, il ne semble pas possible, actuellement, d'adopter un modèle unique de fonctionnement, certaines associations étant attachées à travailler avec des intervenants salariés, d'autres avec des bénévoles.

Commission Juridique

Le 13 juin, les membres de la Commission Juridique se sont réunis. Me de Ponteves a partagé son expérience des 2 mois d'audience avec Me Isabelle Steyer au procès Fourniret. Il a fait part de sa satisfaction, entre autres concernant la grande dignité des familles des victimes qui, pour plusieurs d'entre elles, ont été apaisées car elles ont pu parler à M. Fourniret et par ailleurs du fait qu'il n'y ait pas eu de dérapage des différents intervenants et de l'avocat de Michel Fourniret qui a été respectueux des victimes.

De plus, ce procès fut l'occasion d'échanger avec les avocats belges sur les différentes pratiques. Il a également souligné qu'une peine d'emprisonnement à perpétuité réelle avait été prononcée par la Cour d'Assises à l'encontre de M. Fourniret.

La société peut donc être protégée des personnes dangereuses récidivistes par le droit actuel, ce qui conforte la Voix De l'Enfant dans sa prise de position contre les Centres de rétention sécuritaire. Après cet échange d'information et de réflexion, les membres ont étudié les nouvelles demandes de constitutions de partie civile qui seront présentées au prochain Conseil d'Administration.

Rencontre au Parquet des Mineurs

La Voix De l'Enfant a rencontré le Premier Substitut chargé des mineurs au Parquet de Paris pour l'entretenir des actions soutenues par la Voix De l'Enfant pour une meilleure protection des mineurs victimes et proposer une réelle collaboration dans le but d'améliorer leur prise en charge.

Au cours de l'entretien, la Voix De l'Enfant a renouvelé sa volonté d'être désignée « administrateur ad hoc ». Depuis le dépôt de sa candidature en mars 2007, elle est toujours en attente de la décision de l'Assemblée Générale de la Cour d'Appel de Paris.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant a une nouvelle fois fait part de son souhait que s'ouvre, à Paris, une Permanence ou Unité d'Accueil Médico-Judiciaire en milieu hospitalier pour les mineurs victimes, comme il en existe déjà dans 21 juridictions en France.

Une fin de non-recevoir à cette proposition persiste. Dans un souci d'établir une réelle collaboration, la Voix De l'Enfant a présenté le projet de salle d'audition protégée au Tribunal pour les enfants victimes à l'exemple de celle qui s'ouvrira à la rentrée de septembre au Tribunal de Grande Instance d'Angers.

**Extrait de la lettre
Eco Emballages
Juin 2008**

"...Réuni à Prague les 15 et 16 mai, le Congrès Pro Europe a été une nouvelle fois ponctué par l'Eco-Parlement des jeunes : 500 participants ont échangé autour des programmes de responsabilités des producteurs, de la consommation et production durable, des développements technologiques des emballages et des tendances mondiales en matière de politique de gestion des déchets. 50 délégués de l'Eco-Parlement des jeunes venus de 10 pays ont remis officiellement leur rapport pour l'environnement "Changeons nos habitudes au quotidien" à des personnalités représentant l'UNESCO..." Martine Brousse a partagé l'expérience et les préoccupations des délégués de l'éco-parlement et porté avec eux leurs propositions.

Extranet

Afin d'améliorer et de favoriser les échanges entre ses associations membres et partenaires sur des thèmes spécifiques et des sujets d'actualité, la Voix De l'Enfant s'est dotée d'un Extranet accessible à toutes les associations membres, aux partenaires et aux administrateurs de la Voix De l'Enfant.

Pour plus d'infos :
<http://extranet.lavoixdelenfant.net/v1>



Commissaire aux Droits de l'Homme

Le 21 mai, la Voix De l'Enfant a participé à la rencontre exceptionnelle avec Mr Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Cette réunion fut l'occasion d'échanger sur les préoccupations relatives au respect effectif des Droits de l'Homme en France. La Voix De l'Enfant a souligné son inquiétude face au projet de réforme de l'Ordonnance du 2 février 1945 relative aux mineurs délinquants et au manque de moyens pour mettre en œuvre la législation existante.

La Voix De l'Enfant a également informé le Commissaire de son inquiétude concernant le traitement des mineurs isolés étrangers, des tests osseux inadaptés et de la lenteur des procédures de regroupement familial. Elle a pu s'entretenir avec le Conseiller du Commissaire sur les auditions des mineurs victimes de violences réalisées dans les Permanences ou Unités d'Accueil Médico-Judiciaires.

Réunion GADAEV

Les associations membres Groupement d'Associations de Défense et d'Assistance à l'Enfant Victime, l'Enfant Bleu/Enfance Maltraitée, Enfance et Partage, la Fondation pour l'Enfance, Enfance Majuscule et la Voix De l'Enfant, se sont réunies pour établir les priorités qu'elles souhaitent porter ensemble auprès des pouvoirs publics.

Elles se sont interrogées sur la position à prendre concernant le projet de réforme de l'Ordonnance de 1945. Les questions de l'âge de la responsabilité pénale, du rôle du juge des enfants ont été notamment traitées ainsi qu'un projet de proposition relatif à l'âge du consentement pour un mineur victime de violences sexuelles.

En fin de réunion, les associations ont présenté leurs projets célébré pour les 20 ans de la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

Procès Fourniret - Olivier

Extraits de la plaidoierie de Me Etienne de Pontevès, avocat de la Voix De l'Enfant, partie civile au procès Fourniret-Olivier, 20 mai 2008.

Après deux mois d'audience, les deux avocats de la Voix De l'Enfant, qui se sont relayés tout au long du procès, ont plaidé.

«Comme chacun de nous présents ici, je prends la parole avec émotion, en citoyen ordinaire, en père et grand-père, mais aussi en Avocat d'une Association qui a un nom exigeant "La Voix De l'Enfant". Je vais vous dire ce qu'est notre Association et pourquoi elle est tout à fait concernée». Mais avant, Me Etienne de Pontevès a souhaité faire part de trois remarques essentielles : «Mr Fourniret et Mme Olivier ont commis des actes destructeurs et monstrueux mais ils ne sont pas "des monstres" au sens commun, ils font bien partie du genre humain et c'est bien ce qui est préoccupant, gravissime et qui nous glace ! Membres de la communauté humaine Mr Fourniret et Mme Olivier ont trahi cette communauté humaine et ses règles de vie. Par leurs actes, par leur comportement visant à l'impunité, par leur attitude au cours de ce procès, ils nous "déroutent", comme ils ont "dérouté" leurs victimes...».

«...Et c'est ainsi que la Justice pourra être faite. En outre, Mr Fourniret le sait bien, la peine de mort a été abolie, en France, le 9 mai 1981. Dans les années "70" ceux d'entre nous qui avaient l'âge, et j'en fus, ont milité, comme d'autres, contre la peine de mort. La peine de mort, Mr Fourniret et Mme Olivier, ce sont eux qui l'ont pratiquée illégalement, sans procédure, et sur des innocents sans défense. Ce n'est pas notre loi. Face à ces époux aux actes explosifs et destructeurs, nous pourrions être tentés, nous aussi, de nous replier dans l'angoisse et la peur et, par exemple, de ne plus laisser sortir nos enfants ou petits enfants dans la rue sans leur accrocher une pancarte autour du cou avec, marqué en lettres rouges, "chasse interdite", "touche pas à mon corps", "je ne suis pas un objet, mais un être humain", ou encore "j'ai droit à l'enfance", ou de leur mettre une tenue de combat avec chaînes et cadenas, et d'installer des barbelés, le long des routes pour empêcher des tueurs pervers

de ramasser les enfants qui marchent sur les trottoirs. Mais non, résolument, ce sont plutôt des fleurs que nous planterons au bord des routes, d'abord en hommage aux victimes et ensuite pour qu'éclatent la vie et les rires des enfants dans un monde de confiance. A ce combat des fleurs, la Voix De l'Enfant a participé depuis 1981,..., fédérant aujourd'hui 76 associations en France, en Europe et dans le monde. Des gens qui travaillent, non pas chacun dans leur coin, mais en réseau, qui retroussent leurs manches, qui veillent, avec d'autres, aux côtés des enfants, ados, ou très jeunes adultes, aux côtés de ceux qui ont pu parler, comme de ceux qui n'en ont pas encore eu la force ou la possibilité. Accompagnement tout au long des procédures depuis le signalement jusqu'au jugement, et bien au delà ; permanences d'écoute, réunions et colloques sur les problèmes de société liés à la maltraitance et agressions sexuelles, passerelles avec les pouvoirs publics, action institutionnelle».

Me de Pontevès a présenté entre autres, la création des Permanences et Unités d'accueil pluridisciplinaires en milieu hospitalier, où travaillent ensemble policiers et gendarmes, juges, médecins, psychologues ; initiatives reprises par les pouvoirs publics. *«Quand on se mobilise à plusieurs, en réseau, ça marche, ça bouge. Mais ne soyons pas hypocrites. Exigeons aussi de notre société qu'elle soit plus claire avec elle-même. Dans nos programmes télé, nous voyons trop souvent la banalisation de cette violence là, racontée comme un polar croustillant. Ayons une autre idée de la sexualité et de la recherche du bonheur et sachons le dire autour de nous. En réseau à plusieurs, il faut agir, il faut changer notre regard, il y a urgence. Ici à Charleville-Mézières, du fait de l'accueil réservé, du fait de la qualité du procès et, je l'espère, du fait de la clarté de la décision que vous prendrez dans quelques jours, également du fait de la collaboration franco-belge, riche d'expérience, des horizons se sont ouverts. La devise de la France parle de Fraternité. Celle de la Belgique d'Union. Ensemble, battons-nous, non seulement pour les droits des enfants ou des très jeunes adultes, mais même pour le "droit à l'enfance". Il en va de l'avenir de notre communauté humaine».*



Programme Train Together Première rencontre transnationale



Les 23, 24 et 25 mai 2008, la première Rencontre Transnationale du programme TRAIN TOGETHER – Se former ensemble 2007 – 2009 s'est déroulée à Paris au siège de la Voix De l'Enfant. Elle portait sur la «formation des professionnels intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles».



Cette rencontre a permis aux partenaires du programme de se retrouver et d'ouvrir ensemble ce nouveau programme européen. Les partenaires sont : le Children's Legal Centre en Angleterre, SOS Enfants ULB en Belgique, l'Istituto degli Innocenti et l'IREFORR en Italie, Karo en Allemagne, la Fondation Mederi et Nobody's Children Foundation en Pologne, le International Foundation for Child and Family en Roumanie et la Voix De l'Enfant pour la France.

Lors de cette première réunion, les neuf associations, dont sept étaient déjà partenaires du précédent programme européen AGIS, ont présenté leurs actions et les pratiques existantes dans leur pays concernant la formation des professionnels travaillant dans la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles.

Durant les trois journées de travail, les professionnels ont échangé leurs expériences dans le domaine et ont présenté la conduite des travaux pour la suite du programme.

Les dates des prochaines rencontres et de la Conférence Finale ont été arrêtées ainsi que les différentes étapes du programme et les outils de communication utilisés.

A l'issue des débats, les partenaires ont défini les axes prioritaires qui conduiront les réflexions et les travaux au sein des Comités Nationaux de Suivi qui seront mis en place dans chaque pays partenaires.

Informations sur le programme
<http://traintogether.lavoixdelenfant.org>

Programme LEONARDO 2007 – 2009



La Voix De l'Enfant
Programme LEONARDO 2007/2009

Six professionnels français (éducateur, moniteur éducateur, assistant social, animateur...) d'associations différentes : GPAS Bretagne, ARC 75, Hors la Rue, et la Voix De l'Enfant ont été accueillis du 25 mai au 1er juin en Pologne dans le cadre du programme Léonardo "Approche et pratique des prises en charge des mineurs dans la rue et des programmes de formations des éducateurs de rue".

Ce nouveau projet européen, proposé par la Voix De l'Enfant en partenariat avec la Pologne, doit permettre de prendre connaissance des programmes mis en place par les institutions et les associations polonaises et d'échanger sur leurs pratiques.

Le groupe de professionnels français s'est rendu à Varsovie et dans les villes alentours : Wilga, Lodz, etc... afin de rencontrer :

- le GPAS et les pédagogues de rue,
- les équipes de l'école mobile,
- les encadrants des différents centres d'hébergement d'enfants en danger et/ou des mineurs ayant commis des infractions,
- les institutrices d'une école primaire,
- les intervenants auprès des adolescents et jeunes majeurs toxicomanes dépendants,
- les membres de l'équipe qui intervient auprès de la gare



Ecole mobile GPAS à Varsovie, Pologne

Lors de chaque rencontre, les participants ont pu se rendre sur le terrain dans les différents quartiers de la ville où interviennent les professionnels polonais.

La prochaine réunion du programme Leonardo aura lieu en Italie, à Rome, en novembre/décembre 2008.

Comité de Pilotage E. LECLERC

Le 2 juin, le Comité de Pilotage des programmes post tsunami la Voix De l'Enfant / E. Leclerc s'est réuni pour établir un état des lieux des différents programmes soutenus en Asie du Sud Est et préparer la prochaine mission en Inde et au Sri Lanka avec le Coordinateur des programmes Asie de la Voix De l'Enfant et plusieurs membres de ce même Comité. Il a été prévu que Jérôme Baptiste, de retour de sa mission au Sri Lanka, accompagnerait la Délégation E.Leclerc, notamment à l'école de Karur.

Mission en Inde et au Sri Lanka

Du 23 juin au 11 juillet prochain, le Coordinateur des programmes se rendra en Asie pour une mission d'évaluation des actions post tsunami soutenues et coordonnées par la Voix De l'Enfant. En Inde, il accompagnera une délégation du Comité de Pilotage E. Leclerc et d'autre part, une délégation de chercheurs de l'Ecole Supérieure de Commerce et de Marketing (ISTEC) qui réalise une étude sur la gouvernance et l'impact économique des programmes post tsunami sur les populations locales.

Vous retrouverez toutes les informations sur cette mission dans les actualités internationales de la prochaine correspondance du troisième trimestre 2008.

Les Hauts Murs



Au printemps dernier, la Voix De l'Enfant a été associée à la sortie du film "Les Hauts Murs", de Christian Faure, notamment avec Carole Bouquet.

Ce long-métrage présente de manière magistrale, dans le décor des années 30, la façon dont la société traitait les orphelins de guerre ou en grande difficulté.

Rappelant qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, le 2 février 1945, l'Etat reconsidère la justice des mineurs en publiant une Ordonnance dont le texte était plus éducatif que répressif, 63 ans après, la Voix De l'Enfant s'inquiète des mesures présentées dans le cadre de la réforme de cette Ordonnance. Elle s'interroge notamment sur les annonces faites : entre autres, l'élargissement des sanctions pénales aux mineurs de moins de 13 ans, la remise en cause des doubles fonctions du Juge des Enfants aujourd'hui en charge des mineurs victimes et des mineurs auteurs.

Lors de la sortie du film, la Voix De l'Enfant et sa porte parole Carole Bouquet ont publié un Plaidoyer pour l'Ordonnance de 45 faisant valoir que le "tout répressif va à l'encontre de l'avenir de l'enfant" reprenant une phrase du film : "Aucun gosse ne vient au monde méchant".

Carole Bouquet a également manifesté son inquiétude à propos de cette réforme, intervenant sur différents plateaux de télévision et de radio dont celui du Grand Journal sur Canal + et du Journal Inattendu sur RTL où elle fut l'invitée avec Maître Henri Leclerc, avocat pénaliste et Président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme et Bernard Cordier, Chef du Service de Psychiatrie à Foch, expert auprès des Tribunaux et Président de la Voix De l'Enfant.

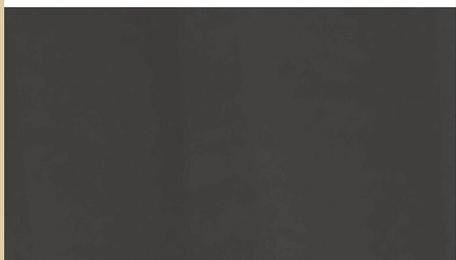
Ces interventions ont été illustrées par un reportage au sein de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Creil, réalisé en présence de Martine Brousse, directrice de la Voix De l'Enfant. La Voix De l'Enfant poursuit ses consultations et travaux notamment au sein de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.

Recital à l'UNESCO

June Anderson

« Bethlehem en musique »

Le 2 juin, dans le grand hémicycle de l'UNESCO, un récital exceptionnel a été donné au profit de l'association Un Enfant Une Promesse, membre de la Voix De l'Enfant, pour soutenir la construction du Conservatoire National de Musique Edward Saïd à Bethlehem, en Palestine.



Après l'ouverture de la soirée par Tania Sfeir, Présidente d'Un Enfant Une Promesse, la Princesse Haya Bint Al Hussein, ambassadeur de l'UNESCO et marraine de la soirée, s'est adressée longuement aux participants avec force et cœur rappelant l'importance d'offrir à tous les enfants l'accès aux connaissances et à la culture. La soirée, présentée par Eve Ruggieri a débuté et a été ponctuée par de superbes airs d'opéra interprétés par la merveilleuse soprano, June Anderson, accompagnée au piano par Jeff Cohen. La présence de Carole Bouquet a rythmé cette soirée par le récit de poèmes. La jeune soprano Dina Bawab a interprété en duo avec June Anderson deux airs d'opéra. Un des moments forts de cette soirée fut l'interprétation de deux jeunes musiciens palestiniens Nai Barghouti à la flûte et Nassim Al Atrach au violoncelle qui ont clôturé le récital, suivi d'un dîner de gala.

Soirée de Gala à Vaux le Vicomte

Non, ce ne fut pas un rêve mais bien la réalité pour la Voix De l'Enfant à qui le Comte et la Comtesse ont offert un lieu d'exception pour une soirée inoubliable. Plus de 120 convives étaient présents pour ce dîner de Gala présidé par Carole Bouquet, présente malgré une forte angine et qui a contribué à la réussite de cette soirée.



Le Comité Saint Germain des Prés, organisateur de cet événement, a fait de ce premier rendez-vous au Château, un moment de grande convivialité, une soirée de Gala pleine d'humanité. Nathalie Geslin, responsable de la communication de Suzuki France, a, dans la Cour d'Honneur, remis à Carole Bouquet les clés d'une "SPLASH" pour la Voix De l'Enfant. Ce petit bijou est mis à disposition de l'association par Suzuki. Lors du dîner, la Comtesse Cristina de Voguë a annoncé qu'elle souhaitait que chaque année, le Château accueille, avec Carole Bouquet, une soirée au profit de la Voix De l'Enfant.



La Voix De l'Enfant remercie chaleureusement toute l'équipe du Château de Vaux le Vicomte, le Comité Saint Germain des Prés et ses fidèles partenaires sans qui cette soirée n'aurait pu être un tel succès. Elle remercie également les partenaires qui ont offert de magnifiques oeuvres et objets ainsi que les personnalités qui ont dédié les ardoises du Château et permis d'offrir ces pièces d'exception à la vente aux enchères : Jean Charles de Castelbajac, Bruno Solo, Axel Bauer, Grand Corps Malade, Annie Cordy et Ophélie Winter.



INFOS MEMBRES

Nouveaux membres

L'association "Karuna, humanité et développement" conçoit, finance et développe des projets humanitaires, éducatifs et de santé primaire en Inde, au Tibet, au Népal et au Bhoutan en particulier pour les enfants.

Week-end « sportif, écolo et solidaire » au Lac des Sapins



Les 21 et 22 juin, Sport Sans Frontières et Eco-Emballages ont contribué "à leur manière" aux deux courses et au triathlon organisés pour la 12ème année consécutive autour du Lac des Sapins à Cublize (Rhône) qui ont réuni plusieurs centaines de coureurs.

En mettant en place le dispositif "Ici aussi, je trie" (collecte sélective des emballages ménagers) tout au long des différents parcours, Sport Sans Frontières et Eco-Emballages ont voulu inciter les sportifs à réduire la pollution liée aux déchets sur les itinéraires de course et ainsi d'agir de façon citoyenne.

Fidèle à son travail de sensibilisation à la solidarité internationale par le sport, le programme France de SSF a motivé seize jeunes des clubs de Roanne et de Bois d'Ouin dans le but d'informer pendant les deux jours les athlètes sur les actions soutenues par l'association mais aussi et surtout à l'importance du tri des déchets et plus particulièrement dans le cadre d'une course. Ces jeunes ont ainsi découvert un sport de nature et le monde de la solidarité tout en étant acteurs autour et dans la course. Yann, 19 ans, bénéficiaire du module SSF de formation sport et solidarité dans le cadre de sa formation d'éducateur sportif, a également participé au Triathlon, courte distance, sous les couleurs de Sport Sans Frontières.

Cette première collaboration, avec son partenaire Eco-Emballages, autour d'un week-end riche en émotions, en partage et en rencontres sportives solidaires et intergénérationnelles, est une belle réussite pour la Voix De l'Enfant.

SOLIFOOT



Un super après midi pour les enfants comme pour leurs parents et leurs animateurs. Un match solidaire est né ! Il a réuni sur le terrain des jours d'exception mais aussi de cœur

notamment notre ami Adjovi Bocco. Grâce au soutien de la Voix De l'Enfant et de son partenaire E.Leclerc Orvault, de la ville d'Ivry sur Seine et du Conseil Général du Val de Marne, cette manifestation a connu un grand succès.

Evariste Onana, Président de Mani Football Forever, témoigne : "Solifoot aura permis de réunir de nombreux enfants et jeunes et de récolter des dons destinés aux jeunes sportifs en Afrique. Ils seront remis au Maire de Yaoundé M. Abega ainsi qu'au président du Canon sportif de Yaoundé, seul club retenu par l'association car il milite actuellement au Cameroun pour le respect des droits de l'enfant en favorisant l'accès à la scolarité pour tous !".

C'est l'été ! Halte aux Noyades



Pour protéger les tous tout-petits de la noyade, le Docteur Bangemann, pédiatre et administrateur de la Voix De l'Enfant, publie aux éditions l'Harmattan : Halte aux Noyades de vos enfants. Il y présente une méthode simple, méthode d'éducation sensori-motrice aquatique, sûre et naturelle, permettant de protéger les enfants en leur apprenant à nager dès 3 ans, grâce à la "respiration aquatique".

Ouvrage disponible à la FNAC.



DEDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En application de l'article 27 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de la Voix De l'Enfant, vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression. La Voix De l'Enfant s'engage à ne pas échanger son fichier.

LEGS ET DONATION

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à "caractère de bienfaisance" par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision du 22 mars 2005 délivrée par la Préfecture de Paris.



INFOS PARTENAIRES

Single "PARLE HUGO PARLE"



Depuis le 30 juin, le single Parle Hugo Parle est disponible dans les bacs et une part de ses bénéfices sera reversée

à la Voix De l'Enfant. Emouvante chanson qui raconte l'histoire d'un enfant, Hugo, victime de violences sexuelles et qui dit aux autres qu'il faut parler, ce single est interprété par un collectif de 26 artistes qui ont répondu à l'appel de Mathieu Johann : Jenifer, Faudel, Cali, Sylvie Vartan, Lââm, Michel Fugain, Leslie, Michael Jones, Nâdiya, David Hallyday, Patrick Fiori, Michel Jonasz, Claire Keim, Tété, Michel Delpech, Pauline Delpech, Nicolas Peyrac, Ophélie Winter, Emmanuel Moire, Julie Zenatti, Francis Lalanne, Marie Myriam, Hoda & Bruno Solo. Après une soirée magique à l'Etoile pour son lancement, plusieurs médias ont relayé l'information (50 mn inside, France Bleu Solidarités, Direct 8, Attention à la Marche...). Début août, un "Fort Boyard spécial les Voix De l'Enfant" sera diffusé sur France 2. La Voix De l'Enfant remercie très chaleureusement ses fidèles ambassadeurs : Mathieu Johann pour son

talent, son implication et sa ténacité et Bruno Solo, fidèle et toujours pertinent. Elle remercie aussi tous les artistes qui ont répondu "OUI !" à l'appel de Mathieu et se sont engagés derrière lui. Cette initiative a déjà libéré la parole de petits "Hugo" et va permettre de réunir des fonds pour mieux prendre en charge les enfants victimes.

Le single est disponible à la Fnac, téléchargeable sur Itunes et mis en avant sur la plateforme de notre partenaire SFR.

N'attendez pas pour acheter cette chanson symbole et parlez en autour de vous !



Pourquoi Closer s'engage aux côtés de la Voix De l'Enfant ?

par la rédactrice en chef

"Closer a 3 ans. Trois ans de succès, de scoops; de belles histoires, de bonnes photos. Mais le succès n'a de sens que s'il est partagé, Closer a décidé de s'associer à la Voix De l'Enfant. Parce que depuis 27 ans, cette association défend les plus jeunes et que l'enfance maltraitée est l'une des causes qui nous tient le plus à coeur. Désormais, tout au long de l'année, nous nous engageons à soutenir et relayer l'action de l'association. Nous commençons dès cette semaine avec Closer 50 000 CD Parle Hugo Parle... Une action dont nous sommes fiers. La première d'une longue série..."

MERCI AXA ATOUT COEUR

Belles journées, à la Mer de Sable pour les uns, au Château de Fremigny pour les autres, le jour de la Fête de la Musique, avec les bénévoles de Groupe AXA et une cinquantaine d'enfants du 18^{ème} et 13^{ème} arrondissement de Paris (Associations Soldimey et Maison de Sagesse). Tout était au rendez-vous pour ce nouveau partenariat avec Axa Atout Cœur. Les enfants ont pleinement profité de cette première journée estivale en jouant aux aventuriers et découvrant de nouvelles activités. Cette après-midi du 21 ne pouvait se terminer sans musique et c'est autour d'un succulent verre de jus de pomme que les partenaires se sont retrouvés à la soirée au Siège d'Axa.

Fondation Suez



Une fois encore, ce fut un moment inoubliable pour les jeunes comme pour les adultes, le 7 juin dernier au Stade de France. Une douzaine de jeunes de Solidimey ont été invités, par la Fondation Suez, à vivre le match de Rugby Stade Français / Biarritz Olympique. Un immense merci à notre partenaire pour ce moment riche en couleurs et en émotion.

Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie ses fidèles partenaires et donateurs sans qui elle ne pourrait réaliser tous ses programmes et apporter aux enfants des conditions de vie dignes de leur droit d'enfant.



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

Je souhaite participer aux actions de l'Association Fédérative la Voix De l'Enfant en faisant un don de :

15 €

(98,39 F)

30 €

(196,79 F)

76 €

(498,53 F)

Autre

Legs ou Donation



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **La Voix De l'Enfant** et adressés avec le bulletin à :
La Voix De l'Enfant - B.P. 301- 75464 Paris cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P

Pour recevoir notre Flash Info bimensuel, merci d'indiquer votre adresse **e-mail** : _____

Vous pouvez aussi faire un **Don en ligne** sur www.lavoixdelenfant.org

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Tr2-2008

